

Eléments d'histoire du PST
Zur Geschichte der PdA
Elementi di storia del PSL



V L'HISTOIRE DU MOUVEMENT COMMUNISTE EN SUISSE ET DU PST

INTRODUCTION

Le travail industriel à domicile se développa très tôt en Suisse; ce type de production dispersée resta en vigueur très longtemps et eut comme conséquence que l'organisation que se donnèrent les ouvriers, la Société du Grutli (fondée en 1838) n'eut jamais un caractère véritablement prolétaire. En 1877 toutefois, la pression ouvrière fut à l'origine de la première loi fédérale sur les fabriques (instituant la journée de 11 heures, l'interdiction du travail des enfants en dessous de 14 ans). Les premières organisations ouvrières en Suisse étaient des caisses de secours, fondées par les ouvriers allemands qui avaient dû fuir leur pays pour des raisons politiques.

Les grands chefs ouvriers Becker, Weitling, Greulich étaient allemands. Becker, secrétaire de la section allemande de l'Association Internationale des travailleurs (dont le 1er congrès se tint à Genève en 1866), contribua à la création de fédérations syndicales, à l'époque très liées aux organisations politiques. Les Unions Ouvrières (constituées en 1873 et animées par Greulich), groupaient souvent le syndicat, le parti, les caisses de secours, les sections du Grutli et des coopératives.

La crise économique de la fin des années '70 démobilisa les ouvriers qui laissèrent mourir leurs organisations. Toutefois, en 1880, une meilleure prise de conscience de classe et de solidarité donnait naissance au PSS et à l'USS.

La classe ouvrière, ainsi armée de ses organisations essentielles, mena des luttes énergiques ; en 1886 il y eut une grande grève des serruriers à Zurich : elle fut réprimée avec férocité par le gouvernement cantonal. 89 grèves eurent lieu entre 1887 et 1891. 1890, date du 1er mai chômé. 1891, le premier socialiste (un zurichois) est élu au Conseil National. Par la suite, entre 1901 et 1918, l'armée intervint 18 fois contre les ouvriers en lutte. La première grève générale eut lieu en 1902 à Genève ; c'était une grève de solidarité. Pour les mêmes causes, en 1912, 20.000 ouvriers zurichois se mirent en grève; une année après, le même événement se produisit à Bâle.

Pendant les dernières années de la guerre, il se produisit également de nombreuses grèves.

C'est en 1906 que le Congrès de l'USS inséra dans ses statuts une disposition affirmant que l'activité syndicale se poursuivrait "sur le terrain de la lutte de classe".

De la grève de 1918 à la scission de 1921

LA GREVE DE 1918

Le PSS, affilié à la IIème Internationale, morte pendant la guerre à cause de la politique d'"union sacrée", se radicalisa à partir de 1915; une partie de ses militants prit une part active à la convocation des conférences de Zimmerwald et Kienthal, qui jetaient les bases de la IIIème Internationale.

En Suisse, pendant la 1ère guerre mondiale, l'usure et la spéculation fleurissaient; les trafiquants faisaient des affaires d'or, les familles des soldats mobilisés connurent la misère. Le mécontentement populaire croissant s'exprima par une série d'actes de protestation, surtout à Zurich, où le mouvement révolutionnaire se développa sous l'influence d'une importante Jeunesse Socialiste très combattive et d'un groupe de gauche au sein du PS. Un sentiment antimilitariste s'était également répandu en Suisse comme dans le reste de l'Europe dévastée par la guerre, le chômage, les baisses de salaire; la tension sociale se traduisait, sur le plan politique, par un renforcement des organisations ouvrières.

Le développement du mouvement socialiste et de l'aile gauche du PS fut fortement influencé par la présence de Lénine en Suisse. Les conférences de Zimmerwald et de Kienthal, qui se dressèrent contre le socialisme patriotard et qui condamnèrent la guerre impérialiste ainsi que l'appui qu'elle recevait des partis sociaux-démocrates, eurent une répercussion sur le mouvement ouvrier suisse. La position de la gauche de Zimmerwald et les résolutions de Kienthal coïncidèrent avec les résolutions des congrès internationaux socialistes de Stuttgart en 1907 et de Bâle en 1912, qui demandaient de répondre à la guerre impérialiste par des luttes pour le renversement du système capitaliste.

La classe ouvrière de notre pays recevait de Lénine des directives politiques claires, consignées notamment dans deux documents :

"Les tâches de la gauche de Zimmerwald au sein du Parti Social-démocrate suisse"; et sa :

"Lettre d'adieux aux ouvriers suisses".

Ne se limitant pas à mener une lutte sans pitié contre la guerre impérialiste et à condamner le socialisme patriotard, Lénine dénonça les politiciens hésitants qui oscillaient continuellement entre la gauche

et la droite, mais dont l'attitude, en fin de compte, favorisait toujours le réformisme. Lénine disait, entre autres, qu'il ne fallait pas seulement lutter contre toute limitation des droits à la liberté politique, mais répondre même par des méthodes illégales de travail.

La victoire de la révolution russe de novembre 1917 rencontra auprès de la classe ouvrière et particulièrement chez les jeunes une approbation enthousiaste. Ce bouleversement extraordinaire fit naître de grands espoirs. On espérait avant tout la fin de la guerre mais aussi des changements de structure sociale.

Le Comité Directeur du PSS publia une proclamation qui disait :

"Si les ouvriers de tous les pays réclament la paix et, par des assemblées, démonstrations, grèves et soulèvements révolutionnaires exigent d'une manière impérative la fin de la guerre, le résultat ne sera pas seulement la fin de cette guerre mais aussi le début d'une période de bouleversements sociaux".

En Suisse, des manifestations pacifistes et dirigées contre la politique de la classe dirigeante, eurent lieu à Zurich, la Chaux-de-Fonds, Bellinzzone, Lausanne et Bienne; chaque fois, l'intervention de la troupe ou de la police était suivie d'arrestations et de condamnations. Union des Syndicats et Parti socialiste organisaient ces manifestations pendant les heures de travail.

En Février '18 se forma un Comité d'action (Comité d'Oltén), composé de l'Union Syndicale, du Parti socialiste et du Syndicat des cheminots, auquel se joignit la Jeunesse socialiste et qui discuta de l'opportunité de lancer une grève générale, qui eut finalement lieu en novembre (12 et 13) : le Conseil Fédéral avait placé les banques sous la surveillance de l'armée (il y avait eu en effet une grève des employés de banque), interdit les manifestations et la commémoration du 1er anniversaire de la révolution russe (la délégation soviétique avait été expulsée). Les mots d'ordre de la grève étaient :

1. Introduction immédiate du système proportionnel pour l'élection au Conseil National.
2. Droit de vote aux femmes.
3. Introduction du travail obligatoire général.
4. Introduction de la semaine de 48 heures.
5. Démocratisation de l'armée.
6. Garantie de l'approvisionnement en denrées alimentaires.
7. Assurance vieillesse et invalidité.
8. Monopole d'Etat pour l'importation et l'exportation.
9. Amortissement par la classe possédante de toutes les dettes de l'Etat.

400.000 travailleurs suivirent la grève; la police et l'armée furent utilisées contre les grévistes en dépit de leur démonstration de discipline. Le Comité d'Oltén donna l'ordre d'arrêt de grève avant que les ouvriers et la population n'en prennent la décision.

Si, dans l'esprit de certains dirigeants du PSS, le mouvement de grève devait aboutir à une guerre civile et au renversement de l'ordre bourgeois, dans la réalité, il faut reconnaître que le "Comité d'Oltén" n'avait jamais préparé la grève générale insurrectionnelle. L'inévitable décision d'arrêt de grève fut ressentie partout comme une capitulation et la tension sociale ne s'affaiblit que très lentement. La conclusion de ce mouvement montrait que la grève avait été :

"la manifestation la plus aigüe d'une crise, non seulement sur le plan intérieur suisse, mais, surtout, au sein du socialisme lui-même". (1)

Ayant commencé par n'accorder que le système proportionnel pour l'élection au Conseil National, le Conseil Fédéral se vit contraint par la suite, à donner des garanties en ce qui concerne la journée de 8 heures et l'introduction de l'assurance vieillesse et survivants, dont il sabota et empêcha cependant la réalisation pendant 25 ans. Non seulement en ce qui concerne l'expérience acquise, mais même du point de vue matériel, la grève nationale ne fut pas inutile.

NAISSANCE DU PARTI COMMUNISTE SUISSE

En Russie, la victoire de la révolution avait sanctionné la défaite des tendances réformistes; les bolchéviks et les groupes les plus révolutionnaires des autres pays allaient fonder, le 4 mars 1919, l'Internationale Communiste (IC). Les 16 et 17 août 1919, le Congrès extraordinaire du PSS, tenu à Bâle, décida l'adhésion à l'IC (par 318 voix contre 147). L'aile droite lança un référendum dans le parti, dont le résultat fut bien différent.

Par souci de clarté idéologique, l'IC posa ensuite les fameuses 21 conditions d'admission, que le Congrès de Berne de décembre 1920 rejeta par 350 voix contre 213. La minorité fonda alors, les 5 et 6 mars 1921, à Zurich, le Parti Communiste Suisse (PCS).

Un "Parti Communiste", fondé en 1918 par Jakob Herzog (exclu du Parti socialiste), à tendance gauchiste, refusait toute forme de participation aux parlements et préconisait la création d'un pouvoir parallèle, sous forme de conseils d'ouvriers, de soldats et de paysans; transposition pure et simple des moyens et méthodes de la Révolution d'Octobre.

Ce parti, appelé "Altkommunisten" (Vieux Communistes), s'opposa aux décisions de la IIIème Internationale sur la question du parlementarisme. Par la suite, cette position gauchiste fut abandonnée.

Les 5 et 6 mars 1921, des 173 militants qui se réunirent à l'"Eintracht" de Zurich pour fonder le PCS, 28 étaient membres des "Vieux Communistes".

Le PSS resta profondément marqué par ce choc de 1921; les sections cantonales eurent à souffrir longtemps des divergences idéologiques entre les différents courants : ainsi le PS genevois, lui-même partagé entre 2 tendances, resta toujours à la gauche du PSS; la section vaudoise connut aussi des luttes de tendance qui amenèrent à des expulsions; à Neuchâtel, où le PC n'avait pas beaucoup d'influence, ce fut la tendance réformiste de Graber qui l'emporta. Dans les cantons où le PC était fort, son influence s'étendait aux autres organisations ouvrières.

Dans les années '20, les membres du PC en Suisse romande ne furent jamais plus de 6.000. En 1921, le PCS comptait 6.400 membres (en 1927, les effectifs étaient tombés à 3.500). Jusque vers 1930, le PCS réussit à faire élire 3 députés au Conseil National, alors que les socialistes disposaient d'une cinquantaine de représentants.

Après un sensible accroissement de ses effectifs, l'USS était déchirée par des luttes intestines et des conflits très graves éclatèrent entre USS et Unions Ouvrières. Ces dernières avaient convoqué, en décembre 1919, une conférence, à Olten, en vue de créer une organisation "unie et puissante de toute la classe ouvrière suisse, sur la base des Unions locales".

Lors du Congrès de Neuchâtel, tenu en 1920, l'USS marqua son hostilité à ce mouvement. En 1921, les organisations syndicales eurent une entrevue avec le PCS à Trimbach, en vue d'examiner la convocation d'un Congrès extraordinaire de l'USS, chargé de discuter d'un front unique des organisations syndicales. Mais lors du Congrès de 1922, l'USS réussit assez facilement à liquider la question du front unique. Elle passa alors à l'offensive et commença à expulser les dirigeants syndicalistes membres du PCS. En 1924, le Congrès syndical de Lausanne refusait d'entretenir avec le PCS les mêmes relations qu'avec le PSS.

LE PROGRAMME DU PCS

Quand le PCS avait été fondé, les conditions de vie de la classe ouvrière suisse s'aggravaient et la réaction durcissait ses coups après la "grande peur" de 1918.

En 1922, le PCS publiait son premier programme qui posait des revendications immédiates :

La reprise des relations commerciales et diplomatiques avec l'URSS, la complète égalité sociale et juridique des sexes, la séparation entre Eglise et Etat, et entre Eglise et Ecole. Dans son programme général de revendications à long terme, le PCS préconisait un contrôle de la production et des prix par les organisations du prolétariat; l'annulation de toutes les dettes publiques, l'étatisation des banques, l'expropriation des grandes entreprises et le contrôle de la Confédération sur la production agricole. Dans ce programme, la conclusion portait essentiellement sur la lutte entre prolétariat et bourgeoisie (c'était le mot d'ordre : "classe contre classe"). Les libertés populaires étaient définies comme le meilleur instrument aux mains de la bourgeoisie pour mieux frapper le mouvement ouvrier. Le remplacement de l'ordre social capitaliste par le socialisme, ne pouvait pas passer par un développement de la démocratie bourgeoise, mais par sa destruction.

RELATIONS ENTRE LES ORGANISATIONS DE LA GAUCHE

Ce programme de 1922 précisait quel était le sens que le PC donnait au travail parlementaire; les communistes ne le négligeaient pas, mais ils lui donnaient un but de propagande en faveur des principes du socialisme; l'élue communiste devait avant tout s'efforcer de démasquer la bourgeoisie et "ses aides" (les sociaux-démocrates) et de défendre les libertés de presse, d'association, etc. Selon les directives de ce programme de 1922, les travailleurs communistes devaient former, au sein des syndicats officiels, des cellules communistes, dans un but uniquement fractionniste.

Au IIème Congrès du PCS, les 3,4,5 juin 1922, la discussion avait été très animée à propos des méthodes de travail à utiliser dans les syndicats. Le délégué du Komintern y soutenait l'idée de la formation de fractions, alors que d'autres considéraient que les dissensions qui caractérisaient les relations entre les partis de la classe ouvrière ne devaient pas être portées au sein des syndicats. Le Congrès approuva toutefois les propositions du Comité Central du parti, qui considérait que seul le travail fractionniste amènerait vers le parti les travailleurs syndiqués.

Le PCS était assez isolé. Très faible électoralement, il ne réussissait pas à avoir beaucoup d'influence sur l'USS. En 1923, certaines sections de Suisse alémanique démissionnaient et certains dirigeants regagnaient les rangs du PSS.

En 1922, lors de la campagne pour l'initiative concernant une révision fiscale (initiative qui avait été lancée avant la scission de 1921) les socialistes et les communistes formèrent ensemble un Comité de soutien à l'initiative, qui fut par contre combattue par l'USS.

Il y eut ensuite entente entre les trois organisations pour combattre la loi Schulthess (qui remettait en cause la semaine de 48 heures) et la loi Häberlin qui menaçait d'interdiction les organisations ouvrières.

A partir de 1925, les luttes économiques commencèrent à avoir un caractère défensif : la reprise économique renforça le pouvoir politique de la bourgeoisie qui prolongea le temps de travail, diminua les salaires, etc. Dans ces conditions, les élections fédérales de 1925 déçurent encore une fois le PCS qui, de surcroît, perdit à cette époque la moitié de ses effectifs. En Suisse alémanique, comme en Suisse romande, c'était dans les centres industriels que le PC avait perdu des militants. Toutefois, il resta un parti essentiellement ouvrier, dont le 90 % des membres travaillaient dans des petites et moyennes entreprises.

C'est plutôt au niveau des manifestations anti-fascistes et de solidarité internationale que les partis et les syndicats se retrouvaient, en 1923 et 1925, pour protester contre le fascisme italien, plus tard pour exprimer la solidarité envers les travailleurs anglais en grève ou lors de l'affaire de Sacco et Vanzetti.

Toutefois un nouveau conflit se créa à cause de l'attitude des chefs syndicaux lors de la votation sur la loi interdisant la grève aux employés fédéraux et limitant leurs droits de réunion; loi à laquelle les députés socialistes au Conseil National avaient accordé leurs voix. Le PCS avait lancé un référendum contre cette loi; les organisations syndicales le combattirent ouvertement.

Le Congrès de l'USS, réuni à Interlaken en 1927, expulsa le Cartel de Bâle puisqu'il s'était prononcé en faveur du référendum lancé par le PCS. En outre, à cette occasion, fut supprimé le 1er article des statuts de l'USS qui déclarait :

"Les fédérations syndicales helvétiques, qui se basent sur le combat de classe prolétarien, forment l'Union syndicale suisse" (2)

Marino Bodenmann, nous restitue l'atmosphère dans laquelle les communistes procédaient à la récolte des signatures :

"Ils (PSS et USS) empêchèrent l'aboutissement du référendum par tous les moyens. Non seulement par des articles de presse et des tracts, mais aussi par des méthodes de terreur brutale...

Des listes référendaires furent volées, on arracha et déchira des listes aux collecteurs de signatures, collecteurs et signataires furent publiquement dénoncés..." (3)

Le nombre de signatures requises pour le référendum ne fut pas atteint.

Ces événements marquèrent en outre le début de la scission syndicale en Suisse.

En 1924, la réunion du Comité Central du PCS mit en évidence un conflit qui, à l'intérieur du parti et au niveau de la direction, voyait s'affronter bolchéviks et opportunistes à propos du travail dans les syndicats. La défaite électorale de 1925, remettait en question le choix fait quelques années auparavant; les opportunistes obtinrent l'abandon du travail dans les cellules d'entreprise qui auraient dû être remplacées par des "cellules de rue".

Les années de la crise

La politique du front unique

En 1929 éclate une crise économique qui s'étend à l'ensemble du monde capitaliste. Elle durera 36 mois aux USA, 38 en Allemagne; elle frappe les Etats impérialistes, les colonies, l'industrie, l'agriculture, le commerce et le crédit. Les valeurs tombent, les prix baissent, les instituts financiers font faillite.

Les effets sociaux de cette crise furent catastrophiques : le chômage plongeait des centaines de milliers d'hommes et de femmes dans la misère (on comptait 30 millions de chômeurs), tandis que des stocks de blé étaient détruits, le lait jeté aux égouts et le café brûlé dans des locomotives.

Les pays capitalistes sont surtout menacés par la guerre et le fascisme. La situation se dégrade particulièrement en Allemagne où l'on compte 6 millions de chômeurs. Le mécontentement populaire fait peur aux monopoles qui acceptent d'instaurer une dictature terroriste; c'est l'arrivée au pouvoir de Hitler, en janvier 1933. Le gouvernement hitlérien frappe d'abord les communistes, interdit toutes les organisations ouvrières, instaure une dictature raciste et se voue aux préparatifs de guerre. L'Italie, l'Allemagne et le Japon s'allient et accélèrent les préparatifs de guerre, avec la complicité des cercles les plus réactionnaires du capitalisme français et anglais.

LA CRISE EN SUISSE

La crise économique gagna la Suisse un peu plus tard que les autres pays; cela était dû surtout à la particularité des relations que l'industrie suisse (qui était essentiellement d'exportation) entretenait avec l'économie mondiale. Mais le processus de la récession était le même qu'ailleurs : les valeurs tombaient, les prix baissaient, les instituts financiers faisaient faillite.

En 1929, on vivait encore dans un climat de frénésie économique. Néanmoins, les exportations avaient diminué par rapport aux importations. C'était un premier symptôme de la régression économique générale. Les autres nations, les clients les plus importants de la production industrielle suisse, avaient déjà adopté des mesures protectionnistes. Entre 1928 et 1935, la France, la Grande Bretagne, les USA, l'Allemagne diminuèrent fortement les importations de marchandises suisses. Pendant cette même période, les exportations suisses diminuèrent de 60 %.

Les effets de la crise se manifestèrent d'abord dans les branches principales de l'exportation : l'horlogerie, les textiles. La stagnation économique apparue vers 1930 devint régression à partir de 1932. Les faillites furent au nombre de 234 en 1935.

L'agriculture était moins fortement atteinte par la dépression, mais l'endettement des paysans, surtout entre 1931 et 1932 fut aggravé par la baisse des prix de leurs produits.

Les collectivités publiques étaient aussi fortement frappées : les dépenses des cantons pour la lutte contre la crise augmentaient tandis que les baisses de salaires diminuaient le rendement des impôts. Les finances publiques se portaient de plus en plus mal.

Dans le bâtiment, le nombre des logements dont la construction avait été autorisée, diminuait de 54 %⁰ durant le 1er trimestre de 1935. Le chômage était le fléau qui frappait le plus durement la classe ouvrière suisse. Entre décembre 1929 et décembre 1930, 9.725 personnes étaient au chômage, et ce chiffre augmenta entre 1931 et 1932, de 59.317 unités. En décembre 1935, on atteignit le chiffre record de 118.775 chômeurs.

PCS et PSS FACE A LA CRISE

En mai 1929, le Comité élargi du PCS, analysant les conditions d'existence des travailleurs, parlait encore de stabilisation capitaliste dont le processus était toutefois, selon ce texte, en train de provoquer des contradictions sociales de plus en plus graves. La résolution de mai 1929 constatait aussi en Suisse les signes d'une imminente crise générale dans l'industrie. Cette crise était vue par les communistes comme une crise de structure, conséquence de la contradiction entre croissance des forces productives et possibilité d'écoulement des produits fabriqués.

Le PCS tirait la conclusion que cette situation produirait inévitablement une radicalisation des luttes de classe et une contre-offensive du prolétariat dirigée d'une part contre la bourgeoisie et d'autre part contre la politique de collaboration de classe des sociaux-démocrates.

Le PSS avait analysé les premières manifestations de la récession économique en Suisse lors du Congrès de septembre de la même année; les socialistes s'étaient rendu compte que la concentration industrielle avait mis en difficulté les petits producteurs, les commerçants de détail, les artisans, en même temps que la classe ouvrière. Mais ces constatations n'avaient pas abouti à une analyse globale de la crise de l'économie capitaliste.

Interprétant la modération social-démocrate dans le sens d'une capitulation vis-à-vis du régime capitaliste, le Congrès communiste tenu du 7 au 9 juin 1930, suivant le chemin indiqué par l'Internationale Communiste, votait une résolution qui marquait un tournant dans les relations entre socialistes et communistes : les communistes suisses devaient dorénavant mener une lutte acharnée contre la social-démocratie.

C'était principalement pour combattre la baisse des salaires et le chômage que fin mars 1932, l'USS et le PSS proposèrent d'introduire un impôt fédéral de crise. Bien que 237.000 signatures aient été recueillies, l'initiative ne fut pas soumise à la votation populaire, mais un impôt de crise fut malgré tout introduit l'année suivante. La politique du Conseil Fédéral rendait la vie dure à la population suisse. L'offensive contre les salaires avait commencé en 1931. Le conseiller fédéral Musy avait élaboré un projet de loi prévoyant une baisse des traitements du personnel fédéral de 15 ⁰/o. Le parlement l'accepta, sous prétexte que les salariés de la Confédération gagnaient plus que ceux de l'industrie privée et qu'un "rajustement" était donc nécessaire. C'est alors que le PSS, l'USS et le PCS lancèrent un référendum contre cette décision; la votation populaire accepta le référendum.

L'USS plaçait son étude de la crise sur un plan bien différent de celui du PCS et aussi de celui du PSS. En 1932, ses théoriciens ne faisaient pas encore une analyse exhaustive de la récession économique, ses causes, ses effets, son caractère.

L'économiste de l'USS, Weber, attaquait ouvertement la stratégie des communistes qui voulaient combattre la crise par des moyens d'ordre politique, par le remplacement d'une forme d'Etat par une autre forme d'Etat. Weber estimait que :

"le calme dans la politique est une des conditions primordiales pour l'amélioration de la situation économique". (4)

Et il recommandait à la classe ouvrière d'abandonner le terrain de la lutte politique et de conduire ses actions uniquement sur le plan des revendications économiques.

En 1933, le PCS, lors du Plénum du Comité élargi des 14 et 15 janvier, analysait la situation politique, économique et sociale de la Suisse de façon approfondie et rendait publiques ses revendications et son plan d'action. Il constatait que depuis fin 1932, la crise économique s'était accentuée, le chômage avait augmenté. Et l'attitude de la bourgeoisie suisse (qui procédait aux baisses de salaire, imposait l'augmentation des taxes fiscales et douanières, diminuait les subventions de chômage) signifiait, pour les communistes, que notre pays n'échappait pas à l'évolution suivie par d'autres pays. Les nombreuses mesures antipopulaires prises par le gouvernement (la suppression du droit d'asile, le renvoi de confédérés d'un canton à l'autre) faisaient dire au PCS que l'on s'acheminait vers la fascisation de l'Etat.

Le PCS formulait ainsi quels devaient être les buts de la lutte du prolétariat :

- les travailleurs devaient combattre les baisses de salaire, le chômage et la guerre.
- l'action des organisations ouvrières devait viser la défense de la liberté d'association.

LA POLITIQUE UNITAIRE DU PCS

On est facilement amené à croire que l'essentiel du différend entre socialistes et communistes, pendant les années 30, avait son origine dans une appréciation différente de l'URSS, par exemple ou dans la question de la défense nationale ou encore dans des différences de méthodes politiques. S'il est vrai que les conflits les plus âpres éclataient au sujet de ces questions, on ne peut pas ignorer le fait que le fond du différend résidait dans des divergences de caractère idéologique, premièrement : la lutte des classes, la démocratie, l'Etat, étaient des mots qui pour les uns et les autres avaient des significations différentes.

Le PCS, en 1933, ressentait la nécessité de faire le point de la situation. C'était l'époque où les communistes commençaient à considérer que le travail du parti au sein des syndicats et dans les relations avec d'autres groupes devait être modifié en fonction des conditions créées par la crise. (5)

Au niveau international, l'unité ne se fit pas, entre l'Internationale ouvrière socialiste (IOS) et IC, malgré les appels lancés à tour de rôle par les 2 organisations. Dans un texte publié en 1933, le PCS exprimait la nécessité d'un rapprochement sur le plan local, entre ouvriers socialistes et ouvriers communistes : c'était la tactique du front unique "par le bas", d'où les dirigeants de la social-démocratie devaient être exclus. (Le PCS les appelait les "laquais social-fascistes de la bourgeoisie").

La théorie dont s'était armé le mouvement communiste international dans le conflit avec la social-démocratie (qui était celle de l'enchaînement logique et de l'identité idéologique entre fascisme, démocratie, bourgeoisie et social-démocratie), était également partagée et appliquée par le PCS. Dans ce document de janvier 1933, les communistes accusaient les sociaux-démocrates d'être les meilleures aides de la bourgeoisie et leur attribuaient l'utilisation de méthodes fascistes.

A la lumière de cette conception du rôle de la social-démocratie, il est aussi plus facile de voir les raisons pour lesquelles les communistes s'acharnèrent plus particulièrement contre les éléments de la gauche du PSS, considérés comme les plus dangereux démagogues.

Dans ces conditions, le front unique ne pouvait pas être vu comme une entente entre 2 partis; pour les communistes, le front unique était un mouvement qui, sortant du cadre restreint des partis, regroupait dans l'action quotidienne des ouvriers de toutes les appartenances politiques, idéologiques, religieuses : communistes, socialistes, chrétiens, inorganisés, qui dirigeaient leurs actions aussi bien contre la politique du Conseil Fédéral et du patronat, que contre la social-démocratie. Les moyens d'action que ce front se donnerait, devraient être les manifestations de protestations et les grèves. Les communistes parlaient ici, pour la première fois, "d'alliance antifasciste". Le PCS se donnait donc comme tâche principale la mise en place d'organismes de front unique et d'empêcher que l'influence idéologique de la social-démocratie ne s'empare des masses. Le PCS disait qu'il fallait combattre l'esprit pacifiste qui était assez répandu au sein du PSS; il rappelait que l'adhésion au pacifisme trahissait l'origine petite-bourgeoise de certains chefs socialistes, qui n'étaient donc forcément pas les plus proches des intérêts du mouvement ouvrier.

Pour le PCS du début des années '30, le travail parlementaire de ses députés devait avant tout démasquer la démocratie bourgeoise en tant qu'expression de la domination d'une classe et démasquer en même temps la politique de trahison de la social-démocratie. En même temps, le PCS proclamait que le travail au niveau des parlements était partie intégrante de la lutte du peuple travailleur pour la destruction du capitalisme. Pour cette raison, le document recommandait à toutes les organisations communistes de ne jamais renoncer à participer aux élections.

Sur le plan syndical, les divergences entre communistes et réformistes étaient encore plus graves. Dans les entreprises, les chefs syndicaux avaient les moyens de faire pression sur les travailleurs, de les influencer idéologiquement; et souvent, la lutte de concurrence entre organisations de l'USS et groupes communistes pour la conquête des ouvriers avait pris des tons âpres.

Voulant se distancer du fascisme en même temps que du communisme, l'USS considérait que la politique des 2 mouvements était identique, même s'ils se livraient une bataille extrêmement dure et sanglante : les soviets russes étaient comparés au système des corporations, instauré en Italie par Mussolini.

Le PCS considérait qu'il était de son devoir d'intervenir par un travail ininterrompu dans la vie syndicale; il recommandait alors à ses membres de prendre part aux élections lors du renouvellement des commissions syndicales, surtout dans les entreprises métallurgiques et textiles.

Le travail de fraction ne devait pas pour autant être négligé : les groupes de l'Organisation syndicale révolutionnaire (OSR) devaient au contraire être renforcés. Leur fonction était de favoriser la formation de forts noyaux à l'intérieur des entreprises et des syndicats officiels, capables d'entraîner le reste des travailleurs vers des objectifs plus révolutionnaires. Les groupes de l'OSR devaient en même temps permettre aux communistes de mener une lutte plus efficace contre les méthodes bureaucratiques en vigueur dans certaines fédérations de l'USS, et d'y développer la démocratie interne.

Le PCS pensait engager aussi l'OSR dans la voie du front unique parce qu'il avait compris l'impossibilité de parvenir, seul, à un succès quelconque dans la lutte contre le capitalisme.

Le texte communiste de janvier 1933 devait constater que l'OSR, pendant les années précédentes, avait commis des erreurs qui avaient amené à l'isolement complet des fractions communistes, à leur complète passivité, et à leur manque total d'initiative. Premièrement, une fausse analyse du degré de conscientisation des travailleurs suisses avait conduit le PCS, dans sa majorité, à surestimer leur radicalisation, et à penser que le mouvement revendicatif naîtrait spontanément. Deuxièmement, les éléments sectaires avaient répandu et défendu l'idée que le travail dans les syndicats officiels était impossible ou de toutes façons inutile parce que, affirmaient-ils, les masses social-démocrates ne se rebelleraient jamais au réformisme de leurs chefs. Ces deux analyses qui étaient contradictoires, se traduisaient, sur le plan pratique, par une absolue inactivité des groupes de l'OSR.

Le texte du PCS condamnait le sectarisme et déclarait que dorénavant, les communistes devaient redoubler d'activités dans les entreprises puisque la renonciation du travail au sein des syndicats existants constituait une désertion du front des luttes révolutionnaires.

Le texte du PC parlait de front unique syndical "par le bas". Toutefois, le parti était conscient que cette tactique aurait été combattue, soit par les sectaires de gauche qui continuaient à ne pas vouloir faire de distinction entre la base, et les dirigeants des organisations réformistes, soit par l'aile opportuniste partisane d'un front unique "à n'importe quel prix". Pour cette raison, si le PCS voulait parvenir à l'établissement du front unique, il devait d'abord éloigner de ses rangs les tenants de théories et conceptions dépassées.

Le texte communiste précisait par quels moyens les membres du PCS devaient construire le front unique dans les entreprises. Tout d'abord les propositions de front unique devaient être faites sur la base d'un programme de lutte pratique et actuel, pour avoir quelques chances d'être accueillies favorablement par les ouvriers. Toutefois, il ne serait pas question de concession au niveau des principes.

Le front unique devait lutter contre la bourgeoisie et démasquer les chefs sociaux-démocrates. Tout en refusant l'unité organique avec les organisations réformistes, c'est-à-dire une réintégration pure et simple dans les rangs de l'USS, le PCS soulignait en même temps que ce n'étaient pas les groupes de l'OSR qui devaient se changer automatiquement en organes de front unique. Non, l'OSR ne devait être qu'un instrument de coordination de "comités unitaires" de base.

Le PSS s'opposait à un rapprochement avec le PCS, puisqu'il considérait que la politique de front unique préconisée par le PCS n'était qu'une manœuvre par laquelle les communistes essayaient de camoufler la vieille politique de combat ouvert contre la social-démocratie. Le PSS affirmait qu'il ne contestait pas la validité du principe de l'unité de la classe ouvrière, mais qu'il ne pouvait pas accepter de travailler selon des "méthodes communistes".

Fort de sa supériorité numérique, le PSS posait au PCS des conditions inacceptables, qui eurent pour effet de provoquer un éloignement encore plus marqué entre les 2 partis. (6)

La discussion qui se déroula aux Congrès socialistes de ces années-là, montrait qu'à l'intérieur du PSS les avis étaient partagés au sujet de l'union avec les communistes.

CONTRE L'OFFENSIVE ANTI-OUVRIERE

En 1934, les grandes usines introduisaient les baisses de salaire. Contre cette offensive antiouvrière, les organisations syndicales organisèrent de nombreux mouvements de protestation, qui mobilisèrent plus de 45.000 travailleurs.

Le PSS lança son "initiative de crise", dont le but principal était celui d'une grande mobilisation des travailleurs autour du PSS.

Après l'avoir combattue lors de son lancement, les communistes s'étaient ralliés très tardivement à la campagne en faveur de cette initiative, puisqu'ils avaient refusé de souscrire à un texte qui prévoyait la remise des pleins pouvoirs au Conseil Fédéral. Mais plus tard, le PCS se rallia à cette initiative socialiste, puisqu'elle prévoyait la réglementation et le contrôle des rapports de travail par l'Etat. Lors de la votation populaire, on vit les conseillers fédéraux, lors de discours publics, brandir l'épouvantail de la dévaluation du franc, de la catastrophe économique, du bolchévisme, etc.; l'initiative fut repoussée et par le Conseil National et en votation populaire (4 cantons l'avaient acceptée). La participation au scrutin avait été la plus élevée de toute la période : 84,4 ⁰/o.

Le PSS, après l'insuccès de son initiative, crut devoir continuer dans la politique de collaboration avec d'autres forces, par l'adhésion au "Plan du Travail" d'abord et au "Mouvement des lignes directrices" ensuite. (7)

Le PCS n'attacha aucune importance au Plan du Travail; dans sa presse il n'en fit presque pas mention.

Le Conseil Fédéral s'était entre-temps empressé de prendre les mesures que l'initiative socialiste avait voulu éviter; il avait augmenté les impôts indirects sur les huiles et le sucre, et les milieux de l'industrie d'exportation avaient demandé la dévaluation du franc. Le 26 septembre 1936, la nouvelle de la dévaluation du franc étonna tous les milieux puisque jusqu'à la veille le CF avait fait apposer des affiches : "Le Franc reste le Franc".

Selon le PSS, il s'agissait d'un acte qui aggraverait la crise, et en même temps, d'un aveu de la faillite de la politique économique poursuivie jusque là par les autorités fédérales dans le but justement d'éviter cette mesure monétaire. Devant cet état de choses, le PSS tendait la main à tous les milieux qui voulaient la reconstruction économique du pays, et décida d'adhérer au mouvement des "lignes directrices", dont la composition laissait déjà entrevoir qu'à l'intérieur même du parti socialiste suisse il y aurait des difficultés à en faire accepter les conditions d'admission. (8)

Le PCS se dit plus ou moins prêt à rejoindre le mouvement, mais ni les socialistes, ni les autres groupes qui formaient ce mouvement n'acceptèrent son admission. Au sein du PSS, les socialistes genevois avaient refusé l'adhésion aux "lignes directrices", et blâmé l'attitude du PSS vis-à-vis du PCS. L'opposition genevoise à la politique du PSS est toutefois à placer dans le cadre des discussions animées qui se déroulèrent au sein de la social-démocratie suisse tout au long des années 30, à propos de la révision du programme du PSS (reconnaissance du principe de la défense nationale).

L'avènement du nazisme en Allemagne avait marqué un tournant de la politique des forces antifascistes européennes. L'IC dégagea la nouvelle orientation (de rassemblement de la paysannerie, de la petite bourgeoisie et des intellectuels pour la défaite du fascisme et préconisant l'extension des libertés démocratiques), de l'expérience du Parti communiste français (PCF) qui avait lancé, en février 1934, le mot d'ordre, "le front unique c'est l'action" pour s'opposer à la tentative des "ligues" fascistes. Le 27 juillet 1934, PC et PS français signaient un pacte d'unité. En octobre, c'était aux travailleurs espagnols, communistes, socialistes, et anarchistes de s'unir dans la grève générale des mines d'Asturies.

En Suisse, le PSS continuait de montrer son dédain pour les propositions communistes, en dépit des déclarations que certains de ses dirigeants faisaient devant les instances de l'Internationale ouvrière socialiste (IOS).

Les communistes suisses partageaient naturellement les idées nouvelles que l'IC avait précisément et officiellement définies au VIIème Congrès de Moscou en juillet-août 1935 et qui représentaient un tournant de sa politique. Dans ce contexte, pour le PCS, l'abandon du sectarisme était la première étape à franchir s'il voulait que la social-démocratie prenne au sérieux les résolutions votées à Moscou.

L'unité fut le sujet qui fut traité le plus longuement au VIème Congrès du PCS (tenu à Zurich le 30 mai et le 1er juin 1936) et à celui du PSS, des 6 et 7 juin, également tenu à Zurich.

Dans les thèses préparatoires de son Congrès, parues dans La "Lutte" du 6 juillet 1935, le PCS signalait l'urgence de l'unité des organisations de gauche. Et il lançait le mot d'ordre (tout à fait nouveau puisque le Congrès de Moscou n'avait pas encore eu lieu) de l'unité syndicale. La question des relations avec les syndicats était pour les communistes la plus importante pour la réussite du front unique, mais elle était aussi la plus difficile à résoudre, vu l'hostilité de l'USS à l'égard du PCS.

Du Congrès communiste de 1936 nous n'avons pas de procès-verbal, mais une brochure publiée par le secrétariat du parti dans le but de divulguer les résolutions adoptées et qui constituaient le nouveau programme du parti.

Le titre de la résolution générale démontrait la modification profonde survenue dans la ligne du parti : "En avant pour le front populaire", était la préoccupation majeure exprimée par les rapporteurs, qui touchèrent essentiellement ces questions relatives à la défense des droits démocratiques, de la paix et de l'indépendance.

Selon la résolution, le front unique était la condition de la victoire sur les tendances fascisantes et capitulardes du gouvernement fédéral, incapable de s'opposer aux visées expansionnistes des Etats totalitaires voisins. Le PCS reconnaissait aussi que le moment était venu de se préoccuper de la défense du pays; mais il déclarait qu'il rejetait les 235 millions demandés pour l'armée, tant que celle-ci ne serait pas démocratisée et resterait au service d'une politique étrangère considérée dangereuse. Une attention particulière était attachée à l'activité des communistes dans les cantons à gouvernement socialiste où, comme à Bâle et Genève, il était recommandé de soutenir ces majorités. En particulier, les communistes espéraient pouvoir établir avec le PS genevois un programme d'action commun, à l'occasion des élections cantonales qui se tiendraient en automne.

1936—1937. Un climat de chasse aux sorcières

En 1936, en Espagne, suite aux élections de janvier, il fut constitué un gouvernement démocratique soutenu par un Front Populaire. Mais l'Italie et l'Allemagne, accourant en aide aux milieux féodaux et capitalistes espagnols organisent un complot militaire contre la République issue des élections, et lui déclarent la guerre, en juillet, à partir du Maroc espagnol.

L'Angleterre et la France se déclarent partisans de la "non-intervention" dans ce conflit; seules les Brigades Internationales, formées de volontaires antifascistes provenant de nombreux pays, empêchent une défaite immédiate de la République.

L'ANTICOMMUNISME EN SUISSE

Dans les années '20 et au début des années '30, l'anti-communisme en Suisse avait voulu avant tout frapper la révolution d'Octobre. La "Revue anticomuniste", l'"Entente internationale contre la IIIème Internationale", la "Ligue Aubert", avaient organisé sur le plan fédéral la propagande anti-soviétique et avaient préparé le terrain aux mesures législatives visant le PCS.

En 1932, le Conseil Fédéral, par l'arrêté du 2 décembre, avait décrété que le statut de fonctionnaire était en contradiction avec l'appartenance au PC. A Genève, en novembre 1932, Le "Drapeau Rouge" ne pouvait plus être vendu publiquement et en 1933, le Conseil d'Etat avait exclu tous les communistes de l'administration cantonale. En 1935, aussi, "La Lutte" n'était plus vendue publiquement, alors qu'à Neuchâtel, Jules Humbert-Droz s'était vu interdire de prendre la parole en public.

Vers la moitié des années '30, le mouvement anti-communiste se renforçait; libéraux-protestants et conservateurs-catholiques s'y étaient ralliés. Les raisons de cette reprise tenaient aussi bien à la situation politique extérieure qu'intérieure. La formulation d'une nouvelle politique, manifestement plus efficace, de la part de la IIIème Internationale, les fronts populaires de France et d'Espagne, le conflit espagnol provoquaient chez les milieux bourgeois une certaine agressivité encouragée par la montée du fascisme dans les pays voisins et l'isolement politique de l'URSS.

A Neuchâtel, le PC avait réussi à entrer dans les conseils généraux au Locle et à la Chaux-de-Fonds; il avait marqué une avance électorale dans les cantons de Vaud et de Genève lors des élections fédérales d'automne 1935. Le PCS avait aussi passé à l'offensive puisqu'il avait lancé une initiative contre la clause d'urgence, que le Conseil Fédéral voulait utiliser pour supprimer le droit de référendum contre des lois répressives.

C'était donc au début 1936 que Jean-Marie Musy avait fondé l'"Action nationale suisse contre le communisme" et que le Conseil Fédéral avait interdit aux employés fédéraux l'appartenance à certaines organisations de gauche : le "Secours Rouge", les "Syndicats d'Opposition", le "Secours Ouvrier International".

En juin de la même année, Musy présenta une motion demandant l'interdiction du PCS; le Conseil Fédéral se limita à interdire, par décret, les cours marxistes et l'importation de littérature marxiste. Ce décret représentait pour le CF la garantie que des mesures soient prises contre l'activité du PCS, avant que les Chambres ne se prononcent sur un projet d'arrêté fédéral contre "les menées communistes soutenues par l'étranger".

L'INTERDICTION DU PC NEUCHATELOIS

Les événements de La Chaux-de-Fonds (9) ne furent qu'un prétexte pour accuser les communistes romands d'être les fomentateurs d'actions subversives et meurtrières, et pour donner force de loi aux interdictions qu'à plusieurs reprises la droite avait déjà demandées à Neuchâtel, Genève et dans le canton de Vaud. Avec une surprenante rapidité, 4 jours après les faits de La Chaux-de-Fonds, le Conseil d'Etat neuchâtelois promulgua un arrêté interdisant les manifestations publiques du PC. Alors que le 22 février avait été déposée une pétition lancée par les frontistes et appuyée par les autres partis bourgeois, le 23, le Grand Conseil neuchâtelois adoptait un décret interdisant toute activité du PC, ses écrits, etc., prévoyant l'annulation des mandats publics attribués à des communistes, et des peines allant d'une amende à l'emprisonnement jusqu'à 2 ans. Le 25 avril, le peuple neuchâtelois refusait le référendum communiste lancé début mars contre cette loi. Et le Tribunal Fédéral refusa le recours présenté par le PC neuchâtelois. La loi d'interdiction fut promulguée le 18 mai : les 10 conseillers généraux communistes siégeant au Locle et à La Chaux-de-Fonds, furent déchus de leur charge.

L'INTERDICTION DU PC GENEVOIS

A Genève, les partis bourgeois étaient passés à l'attaque dès leur arrivée au pouvoir, et leur attitude envers les communistes était dictée par la volonté de frapper indirectement le PS qui, pendant 3 ans, n'avait fait que les combattre. (Entre 1933 et 1936, il y avait eu un Conseil d'Etat à majorité socialiste).

Le nouveau Conseil d'Etat prit les mesures qui s'inscrivaient parfaitement dans le contexte national, décrétant en décembre 1936 l'interdiction, pour tous les fonctionnaires, employés et ouvriers de l'administration cantonale, d'appartenir au PC ou de participer à une organisation communiste ou affiliée au PC. En janvier, à la suite d'une perquisition au Cercle Ouvrier, où l'on cherchait les preuves de la participation du PC aux enrôlements pour l'Espagne, il y eut des arrestations.

Le PC genevois fut interdit en juin '37, en votation populaire. Les Genevois avaient en effet rejeté un référendum lancé par la gauche contre l'arrêté du Conseil d'Etat.

Un mois après, les communistes genevois entraient au PS genevois, tout en restant membres du PCS.

LA "PAIX DU TRAVAIL"

Konrad Ilg, à la tête de la FOMH fut le principal artisan de la "paix du travail" (il avait été membre du Comité d'Olten bien des années auparavant...). Il n'y eut d'abord pas de consultation de la base, au niveau syndical. Ilg négocia avec Dûbi uniquement, qui était à la tête de l'association patronale. La "paix du travail" fut ensuite signée, le 19 juillet 1937 par la FOMH, la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux, l'Association suisse des ouvriers et employés évangéliques et l'Union suisse des syndicats autonomes.

Par cette convention, les signataires s'engagent à renoncer à "toute mesure de combat, telle que la mise à l'interdit, la grève et le lock out"; elle prévoyait en outre le dépôt, en tant que garantie pour l'observation des engagements, de 250.000 Fr. pour chaque partie.

La signature de la "paix du travail" s'inscrivait dans une direction générale déjà prise auparavant par les milieux syndicaux qui espéraient qu'elle puisse contribuer à une reprise économique de l'industrie suisse des machines. Pourtant en 1937, la Suisse avait déjà commencé à sortir de la crise. C'était le moment où la possibilité apparaissait que la lutte pour les salaires (qui avaient subi des baisses durant les années précédentes), remporte de meilleurs succès : dans ce contexte, la "paix du travail" privait les travailleurs de leur arme essentielle.

Le PCS s'opposa vivement à la signature de ces conventions, qui ne furent d'ailleurs entièrement appliquées qu'après la guerre, lorsque enfin l'économie suisse sortit réellement de l'impasse. En effet, elle n'avait pas pu empêcher qu'une vague de grèves très importantes n'éclate dans le textile et le bâtiment en 1945/46.

La "paix du travail" a contribué plutôt à la perte de l'esprit combattif de la classe ouvrière suisse, qui se trouvera par la suite peu capable de réagir face à des faits qui ne sont pas prévus dans les conventions de "paix du travail" tels que : les fermetures d'entreprises, les restructurations, les licenciements pour disparition d'industries, le chômage. Une influence donc extrêmement négative sur la conscience de classe des travailleurs.

Cette politique de collaboration des classes était aussi le résultat d'une victoire remportée sur la gauche par les dirigeants syndicaux. (Ilg, il faut le rappeler, avait déployé toutes ses forces, en 1931/32 pour faire échouer une grève des monteurs en chauffage, dirigée par le communiste Otto Brunner et qui dura des mois).

LES VOLONTAIRES SUISSES, POUR LA LIBERTE DE L'ESPAGNE, SONT PERSECUTES

Plus de 700 jeunes avaient quitté la Suisse pour aller combattre le fascisme en Espagne. Environ 150 d'entre eux y perdirent la vie. En Suisse commença la persécution des défenseurs de l'Espagne, qui furent entraînés devant les tribunaux et condamnés à la prison sous l'inculpation d'"affaiblissement du potentiel défensif du pays". Une pétition, demandant l'amnistie des combattants d'Espagne, signée par 80.000 personnes et appuyée par de nombreuses personnalités, fut adressée au Conseil Fédéral. La majorité du Conseil National soutint un postulat d'amnistie signé par 68 députés. Le PCS a soutenu la lutte du peuple espagnol avec tous les moyens dont il disposait. Sur son initiative se développa une campagne de solidarité de grande envergure en faveur des victimes de cette lutte pour la liberté. Le Conseil Fédéral et sa police se préparèrent à porter un coup décisif au PCS. Le premier acte fut l'arrestation massive d'étrangers. Le 3 novembre 1937 de très nombreuses arrestations et perquisitions eurent lieu qui frappèrent des membres du parti. Un grand nombre de responsables du parti furent arrêtés. Ce que l'on recherchait était une "Centrale pour le recrutement de combattants pour l'Espagne".

Un certain nombre de camarades restèrent des semaines et des mois en prison préventive. Après de longues investigations, neuf camarades durent comparaître devant le tribunal militaire. Les membres du secrétariat étaient accusés, en tant que responsables et dirigeants du PCS, d'avoir donné l'ordre de constituer un organisme de recrutement de volontaires suisses pour l'Espagne. C'était une accusation qui ne reposait sur aucun fondement.

Lors du procès, les accusés se prononcèrent en faveur de la lutte pour la liberté du peuple espagnol et de sa république. Ils estimaient en outre que les Suisses qui s'exposaient aux mitrailleuses des fascistes en Espagne, auraient certainement mieux défendu la Suisse, que certains bourgeois; dont beaucoup prirent la fuite en 1940 pour se mettre en sécurité.

Les accusés déclarèrent avant que le Tribunal militaire ne se retire pour délibérer :

"Nous sommes fiers d'être membres de l'Internationale communiste et nous sommes fiers aussi d'être assis au banc des accusés en tant que communistes suisses qui ont participé à la guerre de libération de l'Espagne et qui ont fait preuve de solidarité vis-à-vis du peuple espagnol. Quel que soit le jugement prononcé par le Tribunal, nous savons que le jugement de l'histoire, et déjà maintenant celui du peuple suisse, ne sera pas inspiré par les paragraphes du code militaire, mais par la situation internationale actuelle particulièrement grave.

Nous n'avons jamais fait de mystère : notre but est d'instaurer la société communiste, d'abolir le système capitaliste de l'économie basée sur le profit, de la puissance de l'argent, et de l'exploitation de l'homme par l'homme et enfin d'obtenir l'abolition des classes. Nous resterons fidèles à ce but quoi qu'il arrive. Ce n'est pas un vain mot ce que nous avons déclaré lors de notre Congrès du Parti, à savoir que, au cas d'une attaque des puissances fascistes, les communistes seraient les premiers et les meilleurs à défendre les frontières. Beaucoup de communistes et de sympathisants se sont rendus en Espagne pour verser leur sang et donner leur vie pour la liberté de la Suisse. Croyez-vous qu'ils ne feraient pas preuve d'autant de courage et d'héroïsme pour défendre Zurich que pour défendre Madrid ?".

Bien que les principaux arguments de l'accusation aient été réfutés, l'Auditeur requit 106 mois de prison pour les neuf accusés. Le Tribunal militaire qui n'était certes pas favorable aux accusés, se vit cependant dans l'obligation d'acquitter les principaux d'entre eux, parmi lesquels se trouvaient les membres du secrétariat. Pour ne pas devoir reconnaître l'échec complet de cette action dirigée contre le parti, quelques camarades furent condamnés à la prison sous prétexte d'avoir favorisé la participation au service militaire à l'étranger.

Interdiction du PCS et naissance du PdT

En 1938, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et l'Italie parviennent à Munich à un accord concernant les revendications territoriales allemandes : il est dirigé essentiellement contre l'URSS. En mars, Hitler envahit l'Autriche. L'Anschluss est accepté sans réaction par la France et la Grande-Bretagne. C'est l'année de la capitulation.

1939 : C'est l'invasion et le démembrement de la Tchécoslovaquie, l'occupation de Memel en Lituanie, la chute de Madrid, l'occupation de l'Albanie par Mussolini.

Au mois d'août, France et Grande-Bretagne rejettent les conditions d'un véritable pacte de sécurité collective, associant l'URSS. Pour retarder la menace d'une guerre qu'elle n'est pas prête à affronter, l'URSS signe un pacte de non-agression avec l'Allemagne. La guerre éclate d'abord entre les Etats fascistes et les autres Etats impérialistes.

CREATION DE LA FEDERATION SOCIALISTE SUISSE ET INTERDICTIONS

En 1939, le Comité Central du PSS proposa l'exclusion de Léon Nicole, l'accusant de pro-soviétisme. (Il faut rappeler ici que la signature du pacte germano-soviétique désorienta fortement les militants des partis de gauche en Suisse). Dans la circulaire qui demandait l'exclusion de Nicole, on peut lire ceci :

"Le "Travail" est le seul journal socialiste d'Europe qui s'obstine à défendre aujourd'hui encore la politique stalinienne".

Le 16 septembre 1939, l'exclusion était acceptée; elle provoqua la constitution de la Fédération Socialiste Suisse par les majorités des sections vaudoises et genevoises restées fidèles à la politique de Nicole. Ce sera une des composantes du PST. Les Imprimeries Populaires à Genève et Lausanne restaient sous l'influence des socialistes et refusaient d'imprimer Le "Travail" et Le "Droit du Peuple" organes des deux sections exclues. Des fonds furent réunis pour fonder "Le Peuple".

Malgré cela, aux élections du Grand Conseil, le PS genevois réussissait à faire élire 27 députés. Au début de 1940, la Fédération socialiste réussissait à mettre sur pied une nouvelle imprimerie; l'actuelle Coopérative du Pré-Jérôme.

En juin 1940, l'Allemagne triomphait de la France. M. Pilet Golaz prononçait un discours annonçant clairement que la Suisse s'engageait sur la voie de la politique de compromission. Le 5 juillet 1940, "Le Travail" et "Le Droit du Peuple" étaient interdits par un arrêté du Conseil Fédéral. Le 26 novembre 1940, le CF interdit le PCS.

La Fédération Socialiste Suisse fut interdite le 27 mai 1941, et le 12 juin Nicole, Dicker, Gloor et Masson furent exclus du Conseil National alors que le 22 juin 1941, jour de l'attaque hitlérienne contre l'Union Soviétique, les députés de la Fédération Socialiste Suisse sont exclus du Grand Conseil genevois. 271 citoyens furent déclarés inéligibles pour avoir appartenus à la FSS ou au PCS

PENDANT LA GUERRE

De 1940 jusqu'en 1944, les activités communistes étaient interdites; les communistes éditaient leur littérature dans la clandestinité, cherchaient à animer les luttes revendicatrices et à reconquérir les moyens d'action légaux. En 1942, par exemple, à Genève, les adhérents à la FSS et les anciens membres du PCS présentèrent une liste illégale pour les élections au Grand Conseil, obtenant au moins 7.000 voix. Au printemps 1943, ils se présentèrent avec une liste légale aux élections municipales.

Pendant ce temps, la politique de collaboration des syndicats et de la droite socialiste allait bon train. En 1943, le socialiste E. Nobs fut introduit au Conseil Fédéral.

LA CREATION DU PARTI SUISSE DU TRAVAIL (14 octobre 1944)

Après la défaite allemande de Stalingrad, la bourgeoisie commença à comprendre que le vent tournait au détriment du fascisme. Dans plusieurs cantons, des partis ouvriers purent ainsi être créés.

A Genève, au printemps 1943, le PARTI OUVRIER remporta du premier coup 26 sièges aux élections du Conseil municipal de la ville. Le 14 octobre 1944, le PARTI SUISSE DU TRAVAIL tenait son 1er Congrès alors que les interdictions n'étaient pas encore levées.

Les composantes qui créèrent le PdT étaient : les organisations clandestines (PCS et FSS, qui avaient fusionné en 1943), les socialistes de gauche, des jeunes qui n'avaient jamais milité. Au 2ème Congrès du PdT, il fut constaté que sur 4 membres du parti, 3 n'avaient jamais appartenu à une organisation politique :

"C'est la preuve - écrit J. Vincent dans "Socialisme" (No de nov. '45)- que nous ne sommes ni un parti de scissionnistes, comme certains l'ont prétendu à tort, ni un parti communiste camouflé, ainsi que l'assurent nos adversaires".

Le Parti Suisse du Travail comptait à cette époque-là 20.000 adhérents. Le parti était surtout fort en Suisse alémanique : 5.000 membres à Zurich, 1.000 à Lucerne; Genève en comptait environ 3.500 et Vaud 2.000.

L'APRES-GUERRE

La défaite du fascisme fut saluée par une vague de fond qui se traduisit, sur le plan politique, par un processus de radicalisation à l'intérieur du PSS et de l'USS et par des victoires électorales du PST, jamais connues par l'ancien PCS. Dans l'euphorie générale, pas mal d'illusions se répandirent. Léon Nicole président du parti depuis le 1er Congrès, parlait de "période révolutionnaire". Et à la veille des élections du Grand Conseil, il prévoyait une victoire comparable à celle qui avait conduit, en 1933, les socialistes genevois au gouvernement.

La réalité était autrement compliquée : au sein du parti, des exclusions eurent lieu : celle du secrétaire général, Hofmaier et plus tard celle de Nicole même. D'autres dirigeants quittèrent le parti : Otto Brunner, Léo Loew.

La majorité du parti suivait la voie d'une politique de paix, contre la guerre et le fascisme. Le PST demandait l'abandon de la neutralité intégrale face à la nouvelle organisation mondiale de la paix, et revendiquait : l'expulsion des étrangers nationaux-socialistes et fascistes, l'interdiction de la ligue Aubert (organisation anti-communiste fondée dans les années '20), la réélection du Conseil National, la reprise des relations diplomatiques avec l'URSS, une nouvelle orientation de la politique extérieure de la Suisse.

Comme on le verra plus tard, Nicole pensait qu'il fallait choisir entre le bloc occidental et les pays socialistes; il ne comprenait pas qu'au fur et à mesure que la Suisse s'alignait sur les positions occidentales, la défense de la neutralité devenait un moment non négligeable d'une contribution suisse à la lutte pour la paix. Dans un rapport présenté le 11 juin 1950, André Muret disait, au nom du secrétariat du parti :

"Mais la guerre n'est ni fatale ni inévitable... La seule question qui se pose est de savoir si, aujourd'hui, l'observation d'une véritable politique de neutralité est utile à la paix ou, au contraire, si elle sert les plans des impérialistes. La réponse est facile à donner.

Il est évident pour n'importe quel citoyen suisse que l'abandon complet de la neutralité n'aurait, dans les conditions politiques actuelles, qu'un seul effet concret : aligner entièrement notre pays, du point de vue politique, économique et militaire, sur le bloc occidental... (10)

Le Comité Central du PST adopta, le 8 octobre 1950 une résolution qui disait entre autre :

"Le PdT (...) est prêt à défendre la liberté et l'indépendance du pays et il s'opposera de la façon la plus résolue à toutes tentatives de faire sortir la Suisse de la neutralité. Il acceptera dans ce but des crédits militaires suffisants pour assurer la défense du pays, mais qui ne ruineront pas son économie (...)" (11)

LA PERIODE DE LA GUERRE FROIDE

La période qui s'étend de 1950 à 1960, est avant tout celle où le parti doit se défendre contre l'agression permanente qu'il subit.

Des échecs importants sont enregistrés sur le plan électoral par exemple à Zurich, où le parti est affaibli par des discussions internes qui en absorbent les forces : il reste 2 sièges sur les 10 que le parti avait gagné précédemment.

La police fédérale va s'ingénier à porter atteinte au PST et plusieurs de ses dirigeants seront arrêtés et inculpés.

Edgar Woog, secrétaire général, fut arrêté 3 semaines avant les élections nationales de 1947, Pierre Nicole et Emile Arnold furent condamnés par le tribunal fédéral en 1951, respectivement en 1953. Le professeur André Bonnard qui était président du Mouvement de la paix en Suisse mais non membre du PST, fut traîné devant le tribunal fédéral; le verdict rendu dans ce procès fut le premier signe d'un recul de la police fédérale et du Ministère Public de la Confédération, étant donné que l'inculpé fut condamné à 15 jours de prison !

En septembre 1950, le Conseil Fédéral édicta des instructions contre les fonctionnaires membres du PST :

"Les fonctionnaires, employés et ouvriers de la Confédération qui, par leur activité politique ne méritent pas la confiance qu'exige l'exercice de leur charge, seront congédiés. (...)" (11)

La chasse aux sorcières commença. Des postiers et des cheminots membres du PST et d'autres, qui n'avaient jamais appartenu au parti, furent chassés de l'administration ou mis au provisoire. De plus, les instructions édictées par le Conseil Fédéral permettaient la révocation immédiate sans nécessité de fournir de preuves de "culpabilité", et sans que la victime dispose d'un quelconque instrument de défense.

Pour donner une idée de l'atmosphère de l'époque, citons la Metallarbeiterzeitung du 16 VIII 1950 :

"Les groupes communistes prennent de plus en plus le caractère d'organisations d'espionnage et de sabotage. Le Comité Central (de la Fédération internationale des métallurgistes) demande aux organisations nationales d'être vigilantes et de mener la bataille avec énergie contre la cinquième colonne".

Le PSS et surtout l'USS, s'accommodèrent de la situation de guerre froide. Certaines fédérations syndicales interdirent aux membres du PST les fonctions de permanent ou simplement d'être élus comme présidents de section. Le PST contre-attaqua par une déclaration qui cherchait à éviter la lutte pour une orientation démocratique au sein des syndicats, qu'on peut qualifier aujourd'hui d'opportuniste :

Déclaration du Parti du Travail pour la sauvegarde de l'unité syndicale.

"Tous les moyens de la diffamation politique ont été employés; les intérêts syndicaux urgents ont été négligés. Le résultat, c'est qu'une décision de la fédération (FOTF réd.) soumise au référendum a été approuvée par 52 % des votants contre 48 %, plus de la moitié des membres s'abstenant du vote. Aux termes de cette décision, les fonctionnaires permanents de la fédération ne peuvent pas être membres du Parti du Travail...

Le Parti du Travail proteste contre une telle politique qui crée le délit d'opinion, qui s'appuie sur le mensonge et la calomnie et qui prive des membres des syndicats d'une partie de leurs droits. Il affirme une nouvelle fois en toute netteté qu'il est faux de prétendre qu'il veuille créer au sein des organisations syndicales des cellules ou des fractions cherchant à s'emparer de leur direction : c'est là un mensonge inventé à dessein par les ennemis de l'unité. Le Parti du Travail s'est toujours placé et se tient aujourd'hui encore fermement sur le terrain de l'unité syndicale. Il affirme après comme avant que ses membres collaborent dans les organisations syndicales comme des membres loyaux, dans le cadre des statuts et des décisions régulières... Pour maintenir l'unité, le Parti du Travail est prêt à prendre des mesures qui enlèvent aux ennemis de l'unité le moindre prétexte de continuer leur action. Il a donc décidé de délier, avec effet immédiat, les fonctionnaires de la FOTF mis en cause, auxquels il exprime sa sympathie et sa solidarité, de leur appartenance au parti". (12)

Pendant ce temps, l'URSS, terriblement affaiblie par la guerre ne songeait qu'à reconstruire le pays le plus rapidement possible. Elle se servait aussi de sa présence militaire pour favoriser le changement de régime dans les pays de l'Europe de l'Est.

La guerre froide fut accompagnée d'une énorme campagne idéologique contre le communisme. Pour sauver le "monde libre", il s'agissait de faire refluer le communisme, de combattre l'ennemi à l'intérieur comme à l'extérieur. Cette attitude eut une grande influence dans le durcissement politique des pays de l'Est et le soutien renouvelé à la ligne stalinienne.

Les PC occidentaux se trouvèrent, par la force des choses, dans la situation de faire bloc avec l'URSS et la politique de ses dirigeants, car dans les pays occidentaux toute organisation ouvrière qui ne reconnaissait pas le principe du capitalisme se voyait mise au ban des organisations acceptables.

Le PST souffrit beaucoup de cette situation. Dès 1949, il reconnaît le rôle dirigeant de l'URSS et prend appui sur sa politique. La répression intérieure, favorisée par certaines contradictions qui éclatent au grand jour dans les pays socialistes (procès de Moscou, Hongrie en 1956), détruisit dans une large mesure l'organisation du parti (surtout en Suisse alémanique).

C'est après les événements de Hongrie en octobre/novembre 1956 que l'offensive anticommuniste battit tous les records. Dans bien des cas, le PST en Suisse alémanique n'a pas résisté et a cédé : sur le plan politique, parlementaire et organisationnel.

Nous sommes bien obligés de constater qu'en Suisse alémanique, le PST n'a plus jamais atteint la force d'avant 1956. Cela est avant tout une question de politique, de savoir développer des initiatives tant politiques que culturelles et économiques sur le plan cantonal et communal tout aussi bien que sur le plan fédéral; de construire par des actions multiples des fronts de lutte qui trouvent leurs moments d'unification dans des convergences sur des objectifs politiques, économiques ou culturels précis.

Le PST n'est pas seulement le parti qui a l'ambition de construire une société socialiste, mais aussi le parti dont le souci constant est d'amener les travailleurs, la majorité du peuple suisse par la lutte pour des revendications économiques et démocratiques, d'abord, pour des buts intermédiaires, ensuite, au seuil de cette nouvelle société. Il faut se méfier de tomber à l'état d'un parti de pure proclamation, même juste; il faut s'efforcer de faire du PST un parti qui influence la situation, qui s'associe à toutes les forces pour la changer, de faire un parti de réalisations, voire de réalisations même modestes, s'ajoutant l'une à l'autre, pour les travailleurs.

LA POLITIQUE DU PST

Si le PST est né dans une conjoncture bien déterminée, celle de la fin de la 2ème guerre mondiale, son acte de naissance porte la marque d'une grande bataille revendicatrice. La conférence des partis et groupes ouvriers de la Suisse romande du 23.1.1944 lança un appel au peuple suisse en faveur de l'octroi de rentes de 200 fr. par mois pour une personne seule et de 300 fr. pour un couple ayant dépassé l'âge de 60 ans. Faut-il rappeler que le PST est à l'origine des vacances payées, d'innombrables initiatives parlementaires et populaires pour l'amélioration de l'AVS, qu'il a lancé des initiatives populaires pour l'abolition de l'Icha et pour l'introduction de l'assurance invalidité ?

La question principale pour le PST fut pendant 25 ans la suivante : Comment faut-il mener la lutte dans une période ininterrompue de conjoncture économique ?

L'INFLUENCE DU XXe CONGRES DU PCUS

Il fallut le 20e congrès du PCUS et sa critique de l'action de Staline et de toute une période historique, pour que le mouvement communiste se remette en marche et reprenne la recherche des voies nouvelles et originales d'avance vers le socialisme correspondantes aux diverses réalités nationales.

Dans son rapport sur les leçons du 20e congrès du PCUS, André Muret constata devant le CC du PST le 24/25 mars 1956 :

"Nous pouvons constater tout d'abord avec satisfaction que la politique conduite par le PST au cours des dernières années - parfois au prix de graves difficultés - correspond bien aux conditions et aux nécessités de notre pays dans le cadre de la situation mondiale telle que l'a analysée le 20e congrès à la lumière du marxisme-léninisme (...). En effet, c'est depuis plusieurs années déjà que notre PST cherche, à travers succès et échecs, et plus ou moins consciemment, il faut le reconnaître, la voie suisse, la voie nationale qui conduira notre pays au socialisme. Et maintenant qu'il est possible d'envisager les événements avec un peu de recul, on constate que c'est en somme sur ce terrain même que s'est déroulée toute la bataille politique que nous avons livrée à la fraction et au "nicolisme". Les amis de Nicole niaient en fait les particularités nationales, refusaient de tirer les conséquences des changements intervenus dans le monde, se cramponnaient à des thèses visiblement périmées et réclamaient l'application aveugle et mécanique de dogmes et de schémas politiques qui, pris à la lettre, étaient inconciliables avec les réalités suisses". (13)

Dans le même discours, Muret définissait l'étape intermédiaire dans la marche au socialisme comme

"une forme de démocratie plus avancée que la nôtre, influencée par les forces populaires du pays, capable d'imposer, dans des domaines importants, la volonté de celle-ci au grand capital et aux monopoles, de réaliser des réformes sociales d'une certaine ampleur et d'améliorer le niveau d'existence de la grande masse de la population(...). Et c'est en partant de cette étape que nous pourrions alors nous acheminer progressivement vers le socialisme". (14)

LA RECHERCHE D'UNE VOIE SUISSE AU SOCIALISME

A partir de là commence l'élaboration d'une conception du PST sur la voie suisse vers le socialisme comme en témoignent le programme du 7e congrès et les thèses de la dernière conférence nationale de 1971. Encore fallait-il se libérer de positions acritiques enracinées, d'un dogmatisme quasi viscéral. Dans le monde d'aujourd'hui un parti à l'image des partis communistes des années 20 et 30 serait réduit à l'impuissance politique. L'unité dans la diversité du mouvement communiste est un fait, dû aux changements intervenus dans le monde grâce à l'action des partis communistes. Nous n'étions peut-être pas bien conscients de ce fait en nous lançant dans la bataille contre Nicole, mais nous le sommes aujourd'hui comme en témoigne la première résolution critique vis-à-vis du PCUS - après le mémorandum de Jalta - en octobre 1964 :

"Le Parti suisse du Travail et les récents changements en URSS"

Résolution du CC du PST, voté à l'unanimité moins 1 voix, le 25 octobre 1964 :

"(...) Le départ subit du camarade Khrouchtchev et son remplacement se sont produits dans des conditions qui, dix jours plus tard, demeurent toujours insuffisamment expliquées. Il apparaît cependant, mais d'une façon encore imprécise, que des fautes lui ont été reprochées, notamment dans le domaine de l'observation des règles essentielles de la direction collective. S'il en est ainsi, on ne peut que comprendre la réaction marquée par le comité central du PCUS à l'endroit de toute renaissance du culte de la personnalité. Mais on ne peut que regretter en même temps les méthodes employées pour procéder à un changement jugé nécessaire, l'aspect précipité de celui-ci et l'absence de clarté des motifs qui l'ont provoqué.

Ces circonstances accréditent, en effet, l'idée que les progrès incontestables et déterminants accomplis sur le chemin de la démocratisation de la société soviétique ne sont pas encore assez étendus. Aussi, le comité central du Parti suisse du Travail considère-t-il que des explications publiques et circonstanciées s'imposent au plus vite dans l'intérêt même du mouvement ouvrier et communiste mondial". (15)

LA TRAME DE L'ACTION DU MOUVEMENT COMMUNISTE EN SUISSE ET DU PST

Il ne s'agit ni de justifier les échecs par les misères qui nous ont été faites et les succès par l'intelligence du parti ou d'un de ses dirigeants, ni d'expliquer l'histoire uniquement par ce qu'on appelle la situation objective, mais d'essayer d'expliquer comment, dans une situation donnée, le parti a agi et réagi, de saisir les résultats obtenus. Il s'agit aussi de déceler, à travers les faits de l'histoire, la trame d'une action politique depuis 1918/1921. Dans cette action, on pourrait distinguer 4 périodes :

1918/19 - 1934/35 (7e congrès de l'IC) : Constitution des partis communistes, formation de cadres révolutionnaires, défense de la première révolution et du premier Etat socialiste.

1935 - 1948 : Politique du front populaire contre le fascisme et la guerre, recherche de voies nouvelles pour la marche vers le socialisme dans les pays de capitalisme avancé, recherche d'un rapport nouveau entre internationalisme prolétarien et conditions nationales (dissolution de l'IC).

1948 - 1956 : Constitution et consolidation du camp socialiste, défense de la paix et des libertés démocratiques dans une période de guerre froide.

Dès 1956 (20e congrès du PCUS) : Recherche de voies nationales vers le socialisme, des alliances nécessaires dans le combat contre les monopoles et pour une démocratie avancée, recherche de l'unité du mouvement communiste dans la diversité.

Notes

1. VUILLEUMIER, M. : "Le mouvement ouvrier en Suisse pendant et après la première guerre mondiale. Bilan historiographique". Dans : Mouvement social, juillet-septembre 1973, p 120.
 2. Die "Geschichte der KPS"..., p 23.
 3. BODENMANN, M. : "Zum 40. Jahrestag der KPS", p 51.
 4. WEBER, M. : "Sommes-nous à un tournant de la crise ?", dans la : "Revue syndicale suisse", Nos 11/12 1932, p 338-347.
 5. Le PCS s'exprimait ainsi :

"Non pas l'unité sur le terrain des syndicats réformistes, mais le front de combat unique de tous les travailleurs, sans différenciation de leur appartenance d'organisation, avec l'inclusion des inorganisés, c'est la seule voie pour l'établissement de l'unité syndicale".

"Die Mobilisierung der kommunistischen Partei zur Organisierung und Führung der Massenkämpfe", Beschlüsse des 7. erweit. Plenums des Z.K. der K.P. Schweiz, Zurich 1933, p 26.
 6. Le PSS entendait que les membres du PCS entrent au PSS, à titre individuel et après dissolution du PCS.
 7. Le mouvement des "lignes directrices" avait été fondé par l'USS, le mouvement des jeunes paysans, la Fédération des Sociétés suisses d'employés, la Fédération suisse des ouvriers et employés évangéliques, groupes qui avaient ressenti la nécessité d'un rassemblement populaire pour surmonter la crise et pour barrer la route aux milieux d'extrême droite qui menaçaient la démocratie suisse. Ce regroupement populaire devait se réaliser sur la base de la reconnaissance sans réserves de la démocratie, de la défense nationale et des convictions religieuses des citoyens ; conditions par lesquelles les initiateurs entendaient exclure les communistes.
- Le but que le mouvement se fixait était celui d'une majeure "équité" sociale qui ne pouvait être atteinte que par la "solidarité réciproque dans la vie économique". La plateforme soumise à tous les partis qui voulaient adhérer aux "lignes directrices" envisageait des mesures politiques (un rapprochement entre peuple et autorités), économiques (arrêt de la déflation, lutte contre la baisse des prix et des salaires, réduction du chômage par la création de places de travail, contrôle des trusts et des cartels) et sociales (extension des assurances sociales). Le PCS s'était déclaré d'accord, malgré l'hostilité que les initiateurs manifestaient à son égard, d'adhérer au mouvement.

Le Plan du Travail demandait des économies dans l'administration fédérale, une stricte application de la loi sur l'alcool, un impôt fédéral sur les grosses successions, la garantie de secours de chômage. Il avait été lancé par la Fédération du personnel fédéral et l'USS. Ce plan était considéré par les socialistes comme essentiel pour une reprise économique, selon une orientation socialiste :

8. Dans les clauses d'admission on exigeait, entre autres, le respect de la religion.
9. Les frontistes locaux avaient organisé, le soir du 25 janvier 1937, à la salle communale, une conférence de Musy : "Pourquoi le communisme doit être interdit en Suisse". Le droit de contradiction (la pratique était assez souvent utilisée en ce temps-là) fut refusé au PC mais non au "Comité du Front antifasciste". A l'issue de cette assemblée, les fascistes formèrent un cortège qui se confronta bientôt à une foule hostile. La police intervint avec des gaz lacrymogènes. Le Dr Bourquin, le chef des frontistes de la ville, souffrant déjà d'une maladie du coeur, s'effondra et mourut quasi subitement. Pour le récit détaillé des faits, voir HUMBERT-DROZ : Mémoires, dix ans de lutte antifasciste, 1921-1931, t. 3, Neuchâtel, 1972, p 197-231. André Corswant, Genève 1975 et Bodenmann M. : Zum 40. Jahresgang der Gründung der kommunistischen Partei der Schweiz, Zurich 1961.
10. Socialisme, No 63, juillet 1950.
11. Idem, No 67, novembre 1950.
12. Voix Ouvrière du 11 février 1950.
13. Socialisme, No 131, mars-avril 1956, p 395-396.
14. Idem, p 404.
15. Voix Ouvrière du 26 octobre 1964.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

André Corswant, édité par le Parti Ouvrier et Populaire neuchâtelois, Genève, 1975.

Aperçu sur l'histoire du mouvement ouvrier suisse depuis 1918, "cours élémentaires, brochure No 4", édité par la Commission d'Education Politique du PST, Genève 1947.

BODENMANN, M. : Zum 40. Jahrestag der Gründung der kommunistischen partei der Schweiz, Zurich 1961.

COLLART, Yves : Le parti socialiste suisse et l'Internationale, 1914-1915 : de l'Union Nationale à Zimmerwald, thèse, Genève, 1969.

EGGER, Heinz : Die entstehung der KPS, Diss., Zurich 1952.

GATTIKER, A. : L'affaire Conradi, thèse, Berne-Francfort, 1975.

Die Geschichte der KPS (1921-1931), polycopié, Zurich 1972.

GRUPE DE TRAVAIL POUR L'HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER SUISSE, ZURICH : Le mouvement ouvrier suisse. Documents de 1800 à nos jours, Genève, 1975.

HUMBERT-DROZ, J. : Mémoires. Dix ans de lutte antifasciste 1931-1941, t. III, Neuchâtel 1972.

LOERTSCHER, C. : Le PCS et les syndicats : la tactique de front unique (1920-1921), mémoire de licence, Lausanne 1974.

MASNATA, F. : Le parti socialiste et la tradition démocratique en Suisse, Paris 1963.

VUILLEUMIER, M. : "Le mouvement ouvrier en Suisse pendant et après la première guerre mondiale. Bilan historiographique". Dans : Mouvement social, "revue de l'Institut français d'histoire sociale et du Centre d'histoire du syndicalisme de l'Université de Paris", juillet-septembre 1973.